



**PLAN  
REGLEMENTAIRE  
C19  
Aléas, risques et nuisances**  
EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE  
**MENNEVILLE**

BOULOGNE-SUR-MER Développement Côte d'Opale  
ARRET DE PROJET : le 6 novembre 2018 et le 7 mars 2019 (seconde délibération prévue par l'article L153-15 du Code de l'Urbanisme)  
APPROBATION : le 14 novembre 2019

Localisation de la commune sur le territoire intercommunal (1:140 000 éch.)



Information :  
En plus des dispositions représentées au Plan réglementaire C, il est nécessaire de consulter les Plans réglementaires A et B.

- LEGENDE**  
Éléments identifiés au titre de l'article R151-31 et R151-34 du Code de l'urbanisme
- Aléa Inondation / Classes d'aléa**
    - Aléa fort
    - Aléa moyen
    - Aléa faible
  - Aléa retrait/gonflement des sols argileux**
    - Fort
    - Moyen
  - Installation classée pour l'environnement**
    - ICPE agricole
    - ICPE industriel
  - Autres**
    - Terrain inconstructible (remblais, galerie souterraine, glissement de terrain...)
    - Cavités souterraines (dont périmètre d'information et de vigilance autour de la cavité)
    - Site Pollué BASOL
    - Site d'Information sur les Sols
  - Habillage cadastral**
    - Bati ou groupe de batis ajouté au cadastre
    - Exploitation Agricole (dont RSD)
    - Périmètre 100m exploitation agricole
    - Captage
    - Surface en eau
    - Cours d'eau (Rivière, fleuve)
    - Voies
    - Voie ferrée
    - Bâti Cadastre
    - Cimetière
    - Équipements sportifs
    - Parcelle
    - Limite commune
    - Limite intercommunale